

ANALYSE DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL DU SECONDAIRE II¹

Youssef Hrizi *, Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra**, François Ducrey ***

* Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique
12, quai du Rhône
CH-1205 Genève
youssef.hrizi@etat.ge.ch

** Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique
12, quai du Rhône
CH-1205 Genève;
Université de Genève
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
40, Boulevard du Pont d'Arve
CH-1205 Genève
elisabeth.moubarak@etat.ge.ch

*** Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique
12, quai du Rhône
CH-1205 Genève
francois.ducrey@etat.ge.ch

Mots-clés : charge de travail, temps de travail, tâches composant le temps de travail, enseignant, processus d'enseignement

Résumé. Le but de cette recherche est de mieux cerner les variations dans la charge du travail des enseignants de l'enseignement général du secondaire II dans le canton de Genève en Suisse. Pour ce faire, la recherche tente de mettre en évidence les différentes composantes de la charge de travail hebdomadaire des enseignants en présence et en l'absence des élèves. Il s'agit notamment de décrire la répartition des tâches pédagogiques, de gestion et d'organisation, et d'identifier les facteurs personnels et structurels susceptibles de déterminer les variations dans la charge de travail. Pour répondre à ces objectifs, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des enseignants de l'enseignement général du post-obligatoire par le biais de deux instruments (un questionnaire et un semainier). Les résultats montrent que la répartition des tâches varient surtout en fonction du nombre de période d'enseignement et du genre.

1. Introduction

Les pratiques d'enseignement sont l'objet de nombreuses études réalisées depuis les années 1930 dans différentes perspectives théoriques développées en pédagogie sous le terme générique d'analyse des "processus d'enseignement". Ces études ont pour objectif de décrire l'activité des enseignants, de rendre compte de leurs pratiques ou encore de tenter de comprendre les raisons qui les sous-tendent, les mécanismes sous-jacents au fonctionnement des processus d'enseignement.

¹ L'enseignement secondaire II s'adresse à des élèves de 15 ans et plus.

Jusque dans les années 1990, la majorité des travaux consiste à étudier ce que font les enseignants en *présence* des élèves. Du point de vue du *temps* accordé aux différentes tâches d'enseignement, les résultats montrent que les enseignants accordent effectivement la majorité du temps dont ils disposent officiellement pour réaliser de multiples actes d'enseignement (expliquer, démontrer, fournir des consignes, intervenir, réguler, évaluer, etc.). Mais ils soulignent aussi qu'ils doivent réserver une part non négligeable du temps en classe à un ensemble d'activités qui semblent périphérique à l'enseignement. Des tâches de préparation et de rangement de matériel, de transition, de déplacement des élèves, forment autant de tâches de routine qui semblent occuper environ un cinquième du temps de présence en classe. Ces constats émergent de travaux réalisés aussi bien en Suisse, en Europe et plus largement en Occident.

L'étude de ce que font les enseignants sur leur temps de travail *hors* de la présence des élèves a débuté en Europe il y a une quinzaine d'années, sous l'impulsion, notamment, des théories s'attachant à comprendre les "pratiques réflexives". Il ressort des travaux que les activités en lien avec l'enseignement (*tâches pédagogiques*) à la charge des enseignants sont nombreuses et variées, allant de la planification des savoirs à enseigner à la correction des démarches d'évaluation des savoirs appris. Néanmoins, les travaux sont très rarement centrés sur l'étude des tâches qui semblent peu liées à la fonction d'enseignement (*tâches de gestion et d'organisation*) et qui sont pourtant à la charge des enseignants lorsque les élèves ne sont pas en classe: activités administratives courantes, séances de collaboration avec les collègues, réunions au sein des établissements, entretiens avec les parents et autres partenaires de l'école.

Dans l'enseignement secondaire public du canton de Genève (Suisse), le cahier des charges officiel des enseignants prévoit que l'ensemble des tâches hors et en présence des élèves (tâches pédagogiques et missions hors enseignement) peut égaler 1.82 heures par période d'enseignement. Du côté de la recherche, la charge de travail dans toutes ses composantes est très peu rapportée dans les études. Il s'agit en effet d'études dont le dispositif de recueil des données est coûteux en temps. L'état des recherches actuelles ne nous permet donc pas d'inférer la part que chacune des tâches pédagogiques, de gestion et d'organisation occupe effectivement dans la charge de travail des enseignants. De telles connaissances sont indispensables dans le cadre notamment d'une transformation de la fonction d'enseignement ou d'une révision de leur cahier des charges telle qu'elle est en cours à Genève.

2. Cadre théorique

2.1 L'activité d'enseignement : quelques apports de la recherche

Il est fréquent de penser l'enseignement comme un ensemble d'activités visant la transmission des valeurs et des connaissances socialement attendues et contribuant ainsi au développement, à l'épanouissement et à l'autonomie des futurs citoyens. De façon très générale, « l'enseignement constitue un processus interactif au cours duquel un individu, porteur de normes ou de valeurs et/ou maîtrisant des compétences reconnues socialement, essaie d'infléchir la façon dont une ou plusieurs autres personnes pensent, agissent ou ressentent les choses » (Crahay, 2006, p. 7). Cette conception générique est aussi exprimée dans les finalités que chaque système scolaire accorde à l'école. Selon la Loi sur l'instruction publique du canton de Genève, l'enseignement public a en effet pour but de donner à chaque élève les moyens et le désir d'acquérir les connaissances désignées, de l'aider dans le développement de sa personnalité et des différents domaines d'aptitudes, de le préparer à la vie sociale, culturelle, politique et économique tout en respectant sa place et les relations avec autrui.

En ce qui concerne l'ordre d'enseignement impliqué dans la présente recherche, à savoir l'enseignement secondaire II a pour objectif général d'approfondir et d'élargir les savoirs et compétences acquis pendant l'école obligatoire en dispensant une formation de culture générale complète et en délivrant des certificats garantissant l'accès aux filières de formation de niveau tertiaire (Loi sur l'instruction publique, Art. 44).

Cette conception de l'enseignement est certes importante dans sa fonction de ralliement socioculturel tout comme elle est humainement généreuse car porteuse d'espérance pour les générations futures. Mais lorsqu'il s'agit de décrire et de comprendre ce qu'est l'enseignement, elle risque d'occulter trop fortement les activités effectives qu'implique l'exercice de l'enseignement, d'induire des idées et des affirmations de sens commun peu fondées, et d'autoriser à tort des jugements provoquant plus d'oppositions que de ralliement.

Les notions de processus interactifs, de transmission et de mise en place de conditions favorables aux apprentissages et au développement des élèves, peuvent laisser supposer que les activités d'un enseignant se déroulent essentiellement en classe et en présence des élèves. De telles limitations spatiales et temporelles de l'enseignement occultent en effet l'ensemble des tâches que les enseignants ont à accomplir en dehors de la classe et en l'absence des élèves (Bressoux, 2001 ; Bressoux & Dessus, 2003 ; Durand, 1996).

Du côté de la rue, il est d'ailleurs fréquent d'entendre que l'horaire et le calendrier de travail effectif des enseignants est limité par l'horaire et le calendrier de travail scolaire de leurs élèves. Cette affirmation commune est d'autant plus robuste que la majorité des personnes se réfèrent à leur propre expérience... d'élève. En outre, si l'on conçoit que l'enseignant déploie son activité professionnelle essentiellement en classe et en interaction avec les élèves, c'est dans la façon de mener la classe que l'on devrait trouver l'origine des différences de réussite scolaire. Il y aurait ainsi des « bons » enseignants et des « mauvais » enseignants, des enseignants « qui savent bien s'y prendre », d'autres « qui ne savent pas bien ».

Du côté de la recherche, les limites spatiales et temporelles de la conception de l'enseignement ont réduit la majorité des recherches à se focaliser sur les maîtres et l'activité qu'ils déploient en classe avec les élèves. Depuis les années 1930, les travaux ont eu pour but d'identifier chez les enseignants des caractéristiques de personnalité, puis les processus et les compétences qu'ils mettent en œuvre, et, finalement, leurs façons de réfléchir à leur pratique, autant de variables qui seraient susceptibles d'expliquer l'inégalité de chances de réussite entre élèves (Bressoux, 1994 ; Burns, 1995 ; Folden, 2001 ; Shulman, 1986). Il convient toutefois de préciser que les résultats des recherches réalisées depuis plus d'une décennie montrent à quel point les activités des enseignants dépassent le temps et l'espace de leurs classes et, surtout, à quel point la façon de les mener dépend fortement de caractéristiques des contextes (caractéristiques des systèmes scolaires, des établissements scolaires et des classes) dans lesquels les enseignants exercent leur profession (Bayer, 1986 ; Bressoux, 1995 ; Bru, 2006 ; Burns, 1995).

2.2 Temps de travail et tâches hors classe des enseignants : études internationales et suisses

En Écosse, le temps de travail officiel des enseignants s'élève à 35 heures par semaine depuis 2001. Dans la perspective d'assigner 22 h 30 au temps d'enseignement officiel en classe, une importante étude a été réalisée auprès de 2004 enseignants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire (Menter et al., 2006). Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire et d'un semainier dans lequel les enseignants furent sollicités à consigner l'usage de leur temps pour accomplir les différentes tâches professionnelles. Les résultats révèlent que le temps de travail effectif s'élève en moyenne à 45 heures par semaine et qu'il varie très fortement : pour les deux tiers des enseignants interrogés le temps requis pour accomplir toutes les tâches professionnelles en présence et en l'absence des élèves se situe entre 37 h 15 et 53 h hebdomadaire ; le tiers des enseignants demeurant accordent moins de 37 heures ou plus de 53 heures par semaine pour mener à bien l'exercice de sa profession. Cette variation ne dépend pas de l'ordre d'enseignement, le temps de travail effectif étant pratiquement similaire pour les enseignants du préscolaire, primaire et secondaire. En ce qui concerne les enseignants du secondaire, la moyenne s'élève à 43 h 30 (entre 37 heures et 52 heures pour deux tiers des enseignants du secondaire).

Quant au temps alloué aux différentes tâches professionnelles, les résultats fournis par Menter et al. (2006) indiquent que les enseignants du secondaire passent en moyenne 20 h 45 (49%) en

classe et 22 h 15 (51%) à accomplir des tâches autres que l'enseignement direct avec les élèves en classe. Ces autres tâches concernent tout d'abord la préparation des cours (17%), les évaluations et les corrections (15%), la formation continue (5%), les séances de collaboration et d'organisation (4%), le travail des groupes de discipline (4%), les entretiens avec les parents (3%), le suivi d'élèves (3%). Nous pouvons donc constater que le temps de travail hors enseignement direct en classe est tout aussi important que le temps de travail avec les élèves en classe. De plus, parmi l'ensemble des différents types de tâches que les enseignants du secondaire ont à exécuter en l'absence des élèves, les tâches directement liées à l'enseignement – planification, préparation, évaluation, correction – sont les plus importantes du point de vue du temps que leur accomplissement implique.

Ces résultats produits par l'étude écossaise sont similaires à ceux obtenus en France grâce à une enquête réalisée auprès de 601 enseignants engagés à plein temps (Girieux, 2002). Celle-ci révèle en effet que le temps de travail effectif des enseignants du secondaire équivaut en moyenne à 39 h 47 dont 19 h 20 d'enseignement officiel en classe et 20 h 27 de tâches hors enseignement en classe. Ces dernières concernent prioritairement la préparation des cours et la correction des copies, puis le suivi des élèves, les entretiens avec les parents, les séances de collaboration avec les collègues, les recherches documentaires et de ressources, ainsi que d'autres tâches non précisées.

Pour la Suisse, le temps de travail des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire est l'objet de plusieurs enquêtes mandatées par les syndicats professionnels sur l'ensemble des cantons suisses alémaniques dont la plus récente a été publiée en 2009 (Landert & Brägger, 2009). Les données sont recueillies à différentes périodes de l'année scolaire à l'aide d'un questionnaire et d'une forme de semainier auprès de 4411 enseignants ayant un taux d'activité à 100%. Les résultats montrent que les enseignants du collège (gymnase, secondaire postobligatoire) travaillent en moyenne 50 h 00 durant les semaines scolaires normales, 38 h 25 durant les semaines comprenant un ou deux jours fériés, et 13 h 00 durant les vacances scolaires. Leurs collègues de l'enseignement secondaire obligatoire rapportent quant à eux un temps de travail effectif équivalant en moyenne à 50 h 00 hebdomadaires durant les semaines normales, à 37 h 05 durant les semaines incluant un ou deux jours de congé et à 11 h 50 durant les vacances. Sur l'année, les enseignants du secondaire I et II rapportent faire respectivement 110 et 130 heures supplémentaires.

Quant à la répartition du temps accordé aux différentes tâches, elle est pour les enseignants de l'enseignement secondaire de Suisse alémanique (Landert & Brägger, 2009) similaire à celle de leurs collègues en Écosse et en France. En effet, au niveau du secondaire I (respectivement du secondaire II), l'enseignement en classe représente 46% (37%) du temps de travail effectif, les tâches de préparation et de correction occupent 26% (34%), les tâches de planification à long terme de différentes activités 6% (6%), les tâches administratives 6% (5%), les réunions de collaboration, d'établissement et de discipline 7% (9%), les entretiens avec les parents et les élèves 4% (3%), et la formation continue 5% (6%). Les enseignants du secondaire II ont donc moins de temps d'enseignement en classe avec les élèves que leurs collègues du secondaire I, mais ils ont par contre plus de temps requis pour la préparation des cours et des évaluations ainsi que pour les corrections. Cette étude de Landert et Brägger révèle aussi que le temps de travail effectif a le plus augmenté pour les enseignants du primaire au cours de cette dernière décennie : le temps qu'ils requièrent pour accomplir l'ensemble de leurs tâches professionnelles équivaut maintenant à celui de leurs collègues du secondaire. Cette augmentation s'accompagne en fait d'une diminution du temps d'enseignement en classe, mais d'un net accroissement du temps accordé aux tâches d'évaluation et de corrections ainsi qu'aux séances de travail en équipe.

2.3 Le temps de travail officiel et la diversité des tâches de l'enseignant

Le *temps de travail officiel* correspond au nombre d'heures défini par le contrat d'engagement ; il est donc variable en fonction du taux d'activité. Ainsi le temps de travail officiel d'un enseignant du secondaire engagé selon un taux d'activité de 100% dans le canton de Genève équivaut en

moyenne à 40 heures par semaine (IRDP, 2009). En poursuivant avec le même exemple, son temps d'enseignement officiel correspond à 16 heures et 30 minutes (22 périodes de 45 minutes). La recension effectuée en Suisse romande par Landry (2005) révèle que ce temps d'enseignement officiel varie en fonction des cantons.

Ce temps d'enseignement officiel à disposition en classe et en présence des élèves est décomposé en temps d'enseignement effectif d'une part, en temps consacré à des tâches de fonctionnement ainsi qu'à des tâches socio-éducatives d'autre part.

Outre le temps de travail officiel en classe, les enseignants du secondaire à Genève ont donc officiellement 23 h 30 pour accomplir un ensemble de tâches en dehors du temps passé en classe en présence des élèves. Le *temps de travail effectif* des enseignants correspond donc au temps d'enseignement officiel en classe en présence des élèves cumulé avec le temps requis pour accomplir l'ensemble des tâches en l'absence des élèves. Selon les enseignants, les classes, la culture pédagogique des établissements scolaires et les directives ou innovations en cours au niveau des systèmes scolaires, le temps de travail effectif peut être égal, supérieur ou inférieur au temps de travail officiel. En outre, la nature des tâches dont les enseignants ont la charge en dehors du temps en classe est l'objet de quelques enquêtes récentes dans différents systèmes scolaires.

3. Objectifs de la recherche

Dans le cadre du projet de révision du cahier des charges de l'enseignant dont la portée vient d'être présentée, le Secrétariat général du Département de l'instruction publique a mandaté le Service de la recherche en éducation pour mener une analyse de la charge de travail des enseignants de l'enseignement général du secondaire I et II dans le canton de Genève en Suisse (Ducrey, Hrizi & Issaeva Moubarak-Nahra, 2010). L'étude présentée ici se focalise uniquement sur l'analyse de la charge du travail des enseignants de l'enseignement secondaire II. Elle tente de mettre en évidence les différentes composantes de la charge de travail hebdomadaire des enseignants du post-obligatoire en présence et en l'absence des élèves. Pour ce faire, elle est guidée par les objectifs suivants :

1. Décrire la variété et la répartition des tâches pédagogiques, de gestion et d'organisation ;
2. Identifier les facteurs personnels (genre, âge, nombre d'années d'expérience professionnelle, nombre de périodes d'enseignement) susceptibles de déterminer des variations dans la charge de travail des enseignants ;
3. Identifier les facteurs structurels (filière d'enseignement, nombre des classes) rendant compte des variations dans la charge de travail des enseignants ;
4. Identifier, pour chaque discipline d'enseignement, la proportion que chaque type de tâche occupe dans la charge de travail des enseignants ;
5. Analyser la perception qualitative qu'ont les enseignants de leur charge de travail.

4. Méthodologie de la recherche

4.1 Instruments de recueil des données et procédure

Pour répondre aux objectifs de cette recherche, nous avons réalisé une enquête auprès de l'ensemble des enseignants de l'enseignement général II (postobligatoire) durant l'année scolaire 2008/2009. A cet effet, deux instruments de recueil de données ont été envoyés aux enseignants par voie postale: un questionnaire qui devrait permettre de recueillir l'opinion des enseignants sur les facteurs susceptibles de déterminer des variations dans leur charge de travail ; un semainier qui devrait permettre de compléter les informations issues du questionnaire et de préciser les différentes composantes du temps de travail hebdomadaire des enseignants.

4.1.1 Le questionnaire

Le questionnaire est structuré en trois axes thématiques correspondant aux trois parties de l'outil: les variables descriptives, les disciplines d'enseignement et les perceptions des enseignants de leur charge de travail :

1. La première partie du questionnaire portant sur des variables descriptives permettait notamment de recueillir des données liées à la situation personnelle et au statut professionnel de l'enseignant ;
2. La deuxième partie du questionnaire permettait de récolter des informations relatives aux disciplines d'enseignement. Cette partie comportait également des questions qui ciblaient l'organisation du temps de travail hebdomadaire de l'enseignant selon la discipline d'enseignement prédominante ;
3. La troisième et dernière partie du questionnaire tentait de mieux cerner la perception qu'ont les enseignants de leur propre charge de travail.

4.1.2 Le semainier²

Le second outil de la recherche était un semainier. Le semainier avait pour objet d'apporter des informations complémentaires par rapport au questionnaire présenté dans la section précédente. Son but était de mieux appréhender la composition du temps de travail hebdomadaire des enseignants. Plus précisément le semainier nous a permis de :

1. recenser l'ensemble des tâches réalisées par les enseignants au cours d'une semaine type ;
2. d'obtenir des données détaillées quant à la composition du travail hebdomadaire des enseignants en fonction des disciplines d'enseignement.

Les tâches des enseignants qui ont été prises en considération sont celles qui figurent dans leur cahier des charges des enseignants du secondaire (version 6). Ainsi, les 15 tâches qui ont été répertoriées se répartissent en deux catégories : les *tâches pédagogiques* d'une part, les *tâches d'organisation et de gestion* d'autre part. La première regroupe les tâches liées de manière très directe à l'enseignement : 1) Enseignement en classe en présence des élèves, 2) Préparation et planification des cours, préparation des documents et du matériel, 3) Construction des évaluations et 4) Correction des évaluations. La seconde catégorie comprend l'ensemble des tâches qui ont trait aux différents aspects du travail en établissement scolaire avec les différents partenaires de l'école: 1) Participation aux réunions des groupes de discipline, d'établissement, 2) concertation entre collègues, 3) entretiens avec les parents d'élèves, 4) entretiens avec les autres partenaires, 5) échanges personnalisés avec les élèves hors du temps d'enseignement en classe, 6) Assistance pédagogique, 7) Surveillance des retenues, 8) Surveillance des locaux et du périmètre scolaire, 9) gestion de l'équipement et/ ou des locaux, 10) Tâches administratives, ainsi que 11) Toutes les autres tâches. Sous autre tâche nous avons regroupé toutes les tâches données par les enseignants qui sont spécifiques ou ponctuelles et, de ce fait, ne relèvent pas des autres catégories lesquelles sont en principe accomplies de façon hebdomadaire (ex. la formation continue, les lectures personnelles, l'organisation de camps de ski et de voyages d'études, la visite de musée, la rédaction de livret scolaires, etc.).

4.2 Échantillon

Afin de mieux appréhender la charge de travail effective des enseignants, nous avons choisi d'interroger l'ensemble de la population des enseignants nommés de l'enseignement général du postobligatoire dans le canton de Genève. 1365 enseignants ont été contactés. Sur 1365

² Le semainier comporte sept pages qui correspondent aux jours de la semaine (compris du lundi au dimanche). Pour chaque jour, les enseignants devaient préciser la tâche menée à différentes tranches horaires de la journée, ainsi que la discipline et le degré d'enseignement relatifs à cette discipline en utilisant les codes spécifiques que nous leur avons attribués.

questionnaires envoyés, 496 nous ont été retournés, avec un taux de participation à l'enquête de 36.3%.

5. Résultats : analyses descriptives

L'analyse de l'ensemble des résultats est basée sur la proportion qu'occupe chacune des tâches dans la totalité des heures de travail que les enseignants nous ont rapportées. Les résultats sont exposés selon les cinq objectifs de la recherche en se focalisant sur les facteurs qui semblent jouer un rôle dans la répartition des tâches.

En ce qui concerne le premier objectif de la recherche qui a été notamment de voir quelles sont les différentes tâches composant le travail enseignant et les proportions qu'elles en occupent, les constats suivants peuvent être faits. La comparaison de la répartition des catégories des tâches montre que les quatre tâches faisant partie de la catégorie « tâches pédagogiques » représentent un peu plus de trois quart du temps (76.5%), contre un peu moins d'un quart (23.5%) pour la catégorie des tâches d'organisation et de gestion.

Le deuxième objectif était d'identifier les facteurs personnels susceptibles d'influencer la répartition des tâches du travail enseignant. Deux facteurs apparaissent importants : le genre et les périodes hebdomadaires d'enseignement. L'examen de la répartition des deux catégories de tâches selon le genre, fait ressortir des profils globaux proches : hommes et femmes consacrent un peu plus de deux tiers de leur temps aux tâches pédagogiques (voir tableau 1).

Tableau 1 : Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants selon le genre

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Femme (N=123)	Homme (N=114)
Enseignement	30.5%	32.7%
Préparation et planification des cours	24.3%	23.1%
Construction des évaluations	7.8%	6.3%
Correction des évaluations	14.9%	13.3%
Réunions grp. disciplines/d'établissement	3.3%	1.9%
Concertation entre collègues	3.1%	2.9%
Entretiens avec les parents d'élèves	1.7%	2.0%
Entretiens avec les autres partenaires	0.4%	0.8%
Échanges avec les élèves	1.7%	1.9%
Assistance pédagogique	0.7%	1.0%
Surveillance des retenues	0.1%	0.1%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	0.1%	0.1%
Gestion équipement/locaux	1.3%	1.9%
Tâches administratives	7.8%	9.8%
Autres tâches	2.2%	2.2%

Des différences entre les profils sont cependant observées, lorsqu'on examine la répartition des toutes les tâches. Ainsi, sur le plan des tâches pédagogiques, les femmes consacrent plus de temps par rapport aux hommes à la planification et la préparation des cours, ainsi qu'à l'évaluation (construction et correction). Les hommes en revanche allouent plus de temps à l'enseignement (32.7% contre 30.5% pour les femmes). En ce qui concerne, les tâches d'organisation et de gestion, on voit que la distribution des tâches administratives est en faveur des hommes (9.8% contre 7.8% pour les femmes). Ceci peut être lié en partie au fait que certains hommes occupent des fonctions à

responsabilité administrative ou de gestion. En revanche, les tâches d'ordre relationnel occupent plus d'espace dans le temps de travail des femmes.

L'analyse qui tient compte du nombre de périodes d'enseignement révèle une variabilité importante sur le plan des deux catégories de tâches (tableau 2). Globalement, nous avons constaté que lorsque le nombre de périodes d'enseignement diminue, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique devient également moins importante. En compensation, la part des tâches d'organisation et de gestion augmente avec une nette prédominance des tâches administratives.

Tableau 2 : Répartition des différentes tâches du travail hebdomadaire des enseignants en fonction du nombre de périodes d'enseignement

Tâches composant le travail hebdomadaire de l'enseignant	Plus de 24 périodes (N=5)	20-24 périodes (N=74)	16-19 périodes (N=60)	13-15 périodes (N=35)	10-12 périodes (N=46)	Moins de 10 périodes (N=17)
Enseignement	58.8%	35.9%	31.7%	30.2%	27.7%	17.6%
Préparation et planification des cours	9.6%	23.8%	24.5%	22.0%	26.0%	22.4%
Construction des évaluations	1.2%	7.3%	7.9%	8.1%	6.4%	5.6%
Correction des évaluations	5.4%	13.8%	15.0%	16.2%	14.0%	11.4%
Réunions grp. disciplines/d'établissement	2.3%	2.5%	2.0%	3.0%	3.1%	3.7%
Concertation entre collègues	2.0%	2.8%	3.0%	3.5%	2.7%	4.4%
Entretiens avec les parents d'élèves	3.3%	1.9%	2.3%	1.3%	1.5%	1.4%
Entretiens avec les autres partenaires	0.4%	0.4%	0.4%	0.5%	0.3%	3.5%
Échanges avec les élèves	0.7%	1.7%	2.1%	1.1%	2.4%	1.1%
Assistance pédagogique	0.6%	0.6%	0.9%	0.9%	0.9%	1.6%
Surveillance des retenues	0.0%	0.2%	0.1%	0.0%	0.2%	0.0%
Surveillance locaux/périmètre scolaire	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%
Gestion équipement/locaux	2.9%	1.8%	1.1%	2.0%	1.8%	0.3%
Tâches administratives	12.9%	6.5%	7.0%	7.7%	9.5%	23.6%
Autres tâches	0.0%	0.9%	2.0%	3.4%	3.4%	3.1%

Les effets d'un certain nombre de facteurs structurels ont été examinés, comme le type et le nombre de classes dans lesquelles les enseignants donnent des cours, les effectifs des classes, le degré d'enseignement ou encore la section d'enseignement. Un facteur seulement semble jouer un rôle : c'est le nombre de classes. Il apparaît en effet que plus le nombre de classes est important, plus la part du temps alloué en vue d'accomplir des tâches pédagogiques (en particulier des tâches d'enseignement et de préparation et de planification des cours) est importante. En revanche, la part du temps imparti à certaines tâches d'ordre organisationnel (en particulier à celles qui relèvent du relationnel) diminue. Le temps consacré aux tâches administratives baisse également, mais il reste relativement important.

L'examen de la répartition des tâches en fonction des disciplines d'enseignement ne révèle pas de différences notables. Néanmoins, certaines observations peuvent être faites. L'enseignement en classe occupe une part de temps plus conséquente pour les enseignants des « branches secondaires » (activités pratiques, éducation artistique et physique). La préparation et la planification des cours représentent une part de temps importante pour les enseignants de français. Sur le plan de la construction des évaluations, ce sont les enseignants de langues (allemand, anglais ou autres langues) et de mathématiques qui y réservent le plus de temps. Quant aux corrections des

évaluations, ce sont les enseignants de langues, de français, de sciences humaines et expérimentales qui y consacrent une plus grande part de leur temps de travail. En ce qui concerne les tâches d'organisation et de gestion, les disparités sont encore moins marquées.

En ce qui concerne la perception qu'ont les enseignants du temps qu'ils disposent pour effectuer les différentes tâches, les résultats mettent en évidence qu'un peu plus de la moitié des enseignants estiment ne pas avoir suffisamment du temps pour les tâches évaluatives (correction en particulier), tâches administratives et les tâches d'ordre relationnel. Quant à la perception de l'évolution du temps de travail depuis les cinq dernières années, les enseignants qui pensent que le temps a augmenté (voir beaucoup augmenté) sur le plan des tâches pédagogiques et administratives prédominent.

6. Discussion

La présente recherche portant sur l'analyse de la charge du travail des enseignants du post-obligatoire a permis de mieux cerner la distribution des différentes tâches qui le composent. Elle a également mis en évidence certaines variations en fonction des facteurs d'ordre personnel et structurel. La tendance générale qui se dégage est la suivante : globalement, les tâches pédagogiques occupent une large part du temps de travail. La part des tâches administratives relevant du domaine organisationnel est également très importante. La répartition des différentes tâches semblent surtout varier en fonction du nombre de période d'enseignement et du genre.

Au terme de cette étude, il nous semble en effet plus pertinent de saisir la charge de chaque type de tâche de manière multidimensionnelle et qualitative. Comme le suggère Leplat (1977), « il faut renoncer à rendre compte par un indicateur unique de la charge représentée par un travail. Tout travail, même le plus simple met en jeu des systèmes fonctionnels divers et nécessite leur coordination selon des modalités de régulation complexes qui pourront varier dans le temps et selon les individus » (p. 197). Nous pourrions ajouter qu'une tâche identique peut aussi représenter une charge différente selon la configuration des contingences contextuelles à son accomplissement. Ainsi, nous pouvons supposer sur la base de cette recherche et des résultats d'enquêtes similaires que le temps de travail effectif varie essentiellement en fonction de caractéristiques du contexte dans lequel les enseignants exercent. Une recherche similaire actuellement en cours auprès des enseignants de la formation professionnelle pourra amener des résultats complémentaires. Par ailleurs, il serait intéressant d'étudier comment les enseignants ajustent le temps qu'ils allouent aux différentes tâches professionnelles selon l'ordre d'enseignement (primaire), selon la culture et le fonctionnement en équipe des établissements scolaires, selon les innovations implémentées plus ou moins récemment, selon le fonctionnement et l'efficacité des groupes de discipline.

En outre, également dans le sens d'un approfondissement, on pourrait examiner dans quelle mesure la perception que les enseignants ont de leur charge de travail varie en fonction des différentes périodes scolaires (rentrée, petites et grandes vacances, échéances trimestrielles...).

7. Références bibliographiques.

- Bayer, E. (1986). Une science de l'enseignement est-elle possible ? In M. Crahay & D. Lafontaine (Ed.), *L'art et la science de l'enseignement* (pp. 483-507). Bruxelles : Labor.
- Bayer, E. (1990). L'analyse des processus d'enseignement a-t-elle une signification pour la pratique? *Journal de l'enseignant primaire*, 33, 47-50.
- Bressoux, P. (1994). Les recherches sur les effets-écoles et les effets-maîtres. *Revue Française de Pédagogie*, 108, 91-137.
- Bressoux, P. (1995). Les effets du contexte scolaire sur les acquisitions des élèves : effet-école et effets-classes en lecture. *Revue Française de Sociologie*, 36, 273-294.

- Bressoux, P. (2001). Réflexions sur l'effet-maître et l'étude des pratiques enseignantes. In M. Bru & J.J. Maurice (Ed.), *Les pratiques enseignantes : contributions plurielles* (Les Dossiers des Sciences de l'Éducation N°5 pp. 35-53). Toulouse : Presse Universitaire du Mirail.
- Bressoux, P. & Dessus, P. (2003). Stratégies de l'enseignant en situation d'interaction. In M. Kail & M. Fayol (Ed.), *Les sciences cognitives et l'école* (pp. 213-257). Paris : Presses Universitaires de France.
- Bru, M. (2006). *Les méthodes en pédagogie* (Que sais-je N° 572). Paris : PUF.
- Burns, R. B. (1995). Paradigms for research on teaching. In L. W. Anderson (Ed.), *International Encyclopedia of teaching and teacher education* (2^e éd., pp. 91-101). New York: Pergamon.
- Crahay, M. (2006). *Un bilan des recherches processus-produit. L'enseignement peut-il contribuer à l'apprentissage des élèves et, si oui, comment*. Genève : Carnet des sciences de l'éducation.
- Ducrey, F., Hrizi, Y. & Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2010). *Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire*. Genève : SRED.
- Durand, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.
- Folden, R.E. (2001) Research on the effects of teaching. In V. Richardson (Ed.), *Handbook of research and teaching* (4e éd., pp. 03-17). Washington, D.C.: American Education Research Association.
- Girieux C. (2002). Temps de travail des enseignants du second degré en 2002. *Note d'information - Direction de la programmation et du développement* ISSN 1286-9392, 43, 1-6.
- Institut de recherche et de documentation pédagogique (2009). *Enseignantes et enseignants de Suisse romande et du Tessin. Temps de travail, mandat, statut, formation de perfectionnement*. Neuchâtel : IRDP.
- Landert, C. & Brägger, M. (2009). *Bericht zur Erhebung bei 5'000 Lehrpersonen im Zeitraum Oktober 2008 - September 2009*. Zürich : LCH Arbeitszeiterhebung.
- Landrey, F. (2005). *Enseignantes et enseignants de Suisse romande et du Tessin. Temps de travail, mandat, statut, formation de perfectionnement*. Neuchâtel : IRDP.
- Leplat, J. (1977). Les facteurs déterminants la charge de travail. *Le travail Humain*, 40, 195-202.
- Menter, I., McMahon, M., Forde, C., Hall, J., McPhee, A., Patrick, F., & Devlin, A. (2006). *Teacher Working Time Research*. Glasgow: University of Glas
- Shulman, L.S. (1986). Paradigms and research programs in the study of teaching: A contemporary perspective. In M.C. Wittrock (Ed.), *Handbook of Research on Teaching* (3e éd., pp. 3-36). New York: MacMillan.